Extrait N° 15 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le quatre avril, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 15 / Parc National des Hauts
- Désignation d'un représentant de la Commune

Le conseil est appelé à désigner un représentant pour siéger au conseil d'administration du Parc National des Hauts.

Sont membres du conseil, les maires des communes concernées par le Parc. Les maires peuvent se faire suppléer par un élu de l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal est invité à désigner un suppléant.

…/…

Mairie des Avirons

Le Maire propose la candidature de Mme MEZINO Sylvaine.

A l'unanimité, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue (**5 contre** : M. GRONDIN Jacki – M. THOMAS Sully + 1 vote par procuration pour Mme CADERBY Colette et M. FERRERE Eric + 1 vote par procuration pour Mme BEAUVAL Rita), désigne **Mme MEZINO Sylvaine** comme **suppléant**e du Maire pour siéger au sein du **Conseil d'Administration du Parc National des Hauts.**

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons